

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 16 mai 2023

Présidence de : Mme Le Guével Principale

Quorum : 15

Nombre des présents : 21

Nombre d'absents excusés : 8

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Approbation du PV du CA du 30 mars 2023 : 1 abstention.

I. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

1. Présentation du rapport d'auto-évaluation
2. Propositions de modifications du règlement intérieur
3. Programmes de fin d'année
4. Présentation des activités pédagogiques réalisées au 16 mai

II. Affaires administratives et financières

5. Convention constitutive de groupement de commandes (lampes et tubes – produits d'entretien – papeterie – vérification des installations de gaz).
6. MAPA repas liaison froide – CONVIVIO
7. Sortie d'inventaire
8. Convention de partenariat BEF
9. Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'oeuvres protégées

III. Questions diverses

10. Horaires des conseils de classes

Signatures

Le Président


Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 16 mai 2023

Qualité		Titulaires							
		Nom –Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	LE GUEVEL Maryvonne	X						
	Adjoint	LE DANIEL Anne-Cécile	X						
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	X						
	CPE	HAZARD Muriel	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic	X						
	Collectivité de rattachement	BILLARD Armelle			X				
	Commune siège	GILBERT Didier	X						
	Groupement de commune	THEBAULT Philippe			X				
	Commune siège								
								
Personnalité qualifiée		PELHATE Frédéric			X				
Total	9		6		3				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	LEGEAIS Vincent	X			MONTAROU Karine			
		TROQUET Sandrine	X			MUTSCHE Jean-Pierre			
		BEDELET Jean-Marie	X			GERNOT-PENNEQUIN Servane			
		CLOAREC Guillaume	X			ROSTAM Ekbal			
		DULAT Michaël	X			DELEBECQUE Christophe			
		DARCOS Marie			X				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MERCIER Sophie			X				
		BENOIST Sébastien	X						
		QUINTIN Sonia	X						
Total	9		7		2				
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PREIS Emiliana	X			COURTAND Cécile			
		LOUIS-FERNAND Sandie	X			LE DREZEN Silvina			
		JACQUEMIN Bénédicte	X			PASCO Maryvonne			
		LOPERA Natacha	X			DELONGLEE Gwenaëlle			
		CLAUSSE David			X	LE MENER-TOUPIN Brigitte			
		LE TREIS Marc	X			SACHET Ivan			
		LE GOFF Jean-Baptiste	X			BEAULIEU Laurence			
	Elèves	KERMEL Alicia			X	MALONGA Sarah			
		KORKMAZ Botan	X			ROUARD Noah			
		MELAKHESSOU Soumeya			X	HEFDAOUI Issa	X		
Total	10		7		3		1		

RUBRIQUE I. Affaires pédagogiques et Vie scolaire

Sujet 1.1 Présentation du rapport d'auto-évaluation

Rencontre avec les évaluateurs les 8 et 9 juin, charge à la principale de caler le programme. Les évaluateurs éditent un rapport qui abondera le premier.

Question parent 1 : les évaluateurs entrent-ils en classe ?

Oui pour regarder le fonctionnement du groupe classe et non pour évaluer les élèves ou les professeurs.

Question parent 2:

Signification des acronymes :

CESCE : comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

CVC : (conseil à la vie collégienne) participation des élèves sur la base du volontariat

Les formations sont-elles aussi hors du temps scolaire ? oui du professeur de mathématiques. Ce qui freine la possibilité de participer aux formations pour les professeurs car sur temps non rémunéré à la place de temps de préparation des cours.

Sujet 1.2 Propositions de modifications du règlement intérieur

Page 2 : Laisser la mention pour la carte et l'adapter pour permettre l'identification de l'élève.

« Il pourra » au lieu de « il devra faire »

- ⇒ Tout élève du collège doit être en possession à tout moment de sa carte de collégien et pourra la présenter à tout personnel de la communauté éducative qui le demandera. A défaut, il fera l'objet d'une punition.

Changer pour 8h15 au lieu de 8h20

Page 3 : La mention « Un adulte responsable devra venir signer le registre des sorties. » déjà en place en 2022-2023 suite à des problèmes sur le Rheu sur le temps du midi.

Page 7 : RAS

Page 9 : RAS

Puis question du professeur de SVT : suggestion d'enlever le relevé de mi-semestre pour ne pas être trop contraignant : tout le monde est d'accord pour le relevé de mi 1^{er} semestre. La pertinence du sujet est discutée par les professeurs sur les mi 2nd semestre en particulier sur le niveau de 3^{ème}. Mais l'intérêt du relevé de mi-semestre est souligné par certains parents pour les niveaux inférieurs.

Fin de l'échange. Pas de modification.

Page 10 : RAS. Les jours et horaires d'ouverture du foyer sont enlevés, l'objectif est de ne pas se mettre de contraintes horaires qui ne peuvent être tenues actuellement.

Page 12 : Comment faire en cas de retard ? la mention a été supprimée :

Un élève en retard en début de demi-journée doit se présenter dès son arrivée au collège au bureau de la vie scolaire avant d'être accepté en classe.

La procédure n'est pas précisée pour laisser l'enfant dans le flou. Il est prévu de discuter en fin d'année d'un fonctionnement partagé par l'équipe pédagogique qui sera communiqué aux élèves.

En pratique les professeurs mentionnent le retard dans Pronote pour comptabiliser les retards et évaluer si une sanction est appliquée.

Vote à l'unanimité.

Sujet 1.3 Programmes de fin d'année

Ajout : Journée de l'élégance le 22 juin pour les 3^{ème}.

Un bal de promo le 27 juin après le DNB.

Vote à l'unanimité.

Sujet 1.4 Présentation des activités pédagogiques réalisées au 16 mai

PJ 5 Document récapitulatif distribué pour information

Convention avec le club de Rugby : présentation de la convention à titre d'information car gratuit.

Intervention et match prévu le 22 juin matin.

Des professeurs de rugby viendront appuyer des enseignantes lors des séquences pédagogiques consacrées au rugby.

RUBRIQUE II. Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 Convention constitutive de groupement de commandes

Proposition de renouveler l'adhésion au groupement pour les 4 choix proposés.

Vote à l'unanimité.

Sujet 2.2 MAPA repas liaison froide – CONVIVIO

1 seule réponse pour un marché de septembre 2023 à février 2024.

Pas de possibilité de remettre en concurrence pour la gestion des coûts faute de temps suffisant pour être prêt en septembre.

Le surcoût sera pris en charge par le département : en attente de confirmation du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. M.le conseiller départemental n'a pas plus d'information.

Lecture du professeur de mathématiques et partagée par certains parents :

Offre peu consolidée : fautes, mise en page approximative, revoir la notion d'animation avec des titres d'évènements contraires aux règles laïques.

Remarques sur la capacité : le Rheu sera le plus gros client selon la liste des clients fournis depuis le site de Bréal-sous-Montfort. L'assemblée s'interroge sur la capacité de l'entreprise à répondre à ce type de marché faute de référence similaire dans le dossier. Intervention de M. l'adjoint au maire sur la réactivité de l'entreprise et sa capacité à répondre pour livrer 1000 repas lorsque la commune les a sollicités.

Demander une confirmation du soutien du département sur la prise en charge du surcoût.

Suggestion de demander un avis technique aux services du département : offre transmise à ce jour mais pas de retour obtenu.

Pré-vote :

3 non

6 abstentions

12 pour

Adopté en attendant d'un retour des réponses aux interrogations par e-mail.

Sujet 2.3 Sortie d'inventaire

Ajout de matériel (établis) en séance pour régulariser l'état des actifs

Les équipements seront repris par une entreprise de recyclage en contrat avec le département.

Vote à l'unanimité.

Sujet 2.4 Convention de partenariat BEF

Convention avec le BEF qui permet à la cheffe d'établissement d'échanger avec d'autres cheffes d'établissement sur le BEF. Permet de contribuer au frais de fonctionnement du BEF.

85€/an

Vote à l'unanimité.

Sujet 2.5 Contrat d'autorisation pour la reprographie d'oeuvres protégées

Contrat valable 3 ans.

L'établissement s'inscrit dans la Tranche 1

Prix par élève

Vote à l'unanimité.

RUBRIQUE III. Questions diverses

Sujet 3.1 – Horaires des conseils de classe

Reporté au conseil d'administration suivant. Une lecture de courrier des parents est faite dans lequel il est demandé la programmation des conseils de classe après 17h10 et les raisons de cette demande.

Réaction des professeurs : le professeur de mathématiques s'étonne que dans une classe où il y a environ 60 parents, demeure l'impossibilité de se mobiliser une fois par an à 16h15

La gêne occasionnée par les conseils plus tardifs est aussi pour les professeurs.

A mettre à l'ordre du jour d'un conseil pédagogique pour en rediscuter d'ici le prochain CA de fin d'année où le sujet sera mis à l'ordre du jour.

Sujet 3.2 – Dotation en heure AED

L'entrée principale du collège sera déplacée au petit portillon. La vie scolaire sera aussi déménagée. Une information sera faite aux familles avant les vacances. L'assistante d'éducation affectée au CDI permet le fonctionnement du CDI, animation radio gibi, etc...

Mme la CPE souligne que le temps plein donné au CDI est unique sur le département d'Ille-et-Vilaine.

Demande de la vie scolaire de plus de moyens : un mi-temps sera affecté. Mais il manque encore des postes pour assurer le service de surveillance et de vie scolaire voire l'animation du foyer stoppée depuis 2 ans faute de moyens suffisants :

Initialement recrutée à 100% l'assistante d'éducation reste jusqu'en février 2024 à 80%. La vie scolaire à repris les 20% cette année pour les répartir sur les postes existants pour combler les manques existants jugés prioritaires sur la mise en place de l'animation du foyer.

Lors du remplacement de l'assistante d'éducation affectée au CDI, 0,5ETP seront affectés au CDI, 0,3 vers la vie scolaire. Il n'est pas possible de dire à ce stade si ces 30% permettront la mise en place d'animation.

Questionnement de Mme la CPE sur l'intérêt de prendre une personne en service civique. Hypothèse déjà discutée et discutable selon elle.

CA clos à 19h25